

Égyptien
Égyptien

Andréas Stauder



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ashp/1799>

ISSN : 1969-6310

Éditeur

École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2016

Pagination : 1-8

ISSN : 0766-0677

Référence électronique

Andréas Stauder, « Égyptien », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [En ligne], 147 | 2016, mis en ligne le 13 septembre 2016, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ashp/1799>

RÉSUMÉS DES CONFÉRENCES

ÉGYP TIEN

Directeur d'études : M. Andréas STAUDER

Programme de l'année 2014-2015 : I. *Le Cycle viziral* : Nomination, Installation, Devoirs (début). — II. *Linguistique égyptienne : l'inaccompli*. — III. *Culture écrite thoutmoside*.

I. *Le Cycle viziral* : Nomination, Installation, Devoirs

La première partie du séminaire a été consacrée à la lecture des textes qui forment le *Cycle viziral* (la *Nomination du vizir*, l'*Installation du vizir*, les *Devoirs du vizir*, l'*Enseignement d'Aametjou*). Inscrits dans les tombes thébaines des vizirs thoutmosides (principalement Ouser, TT 131, le *Cycle complet* ; Rekhmiré, TT 100, *Installation* et *Devoirs* ; Amenemopé, TT 29, *Devoirs*), ces textes constituent un moment majeur de la culture écrite thoutmoside. Paradoxalement, ils ont peu été étudiés. Seuls les *Devoirs* ont retenu l'attention, en relation aux informations d'ordre référentiel que l'on a cherché à en extraire relativement aux fonctions du vizir (p. ex. G.P.F. van den Boorn, *The Duties of the Vizier. Civil Administration in the Early New Kingdom*, London, 1988). Dépourvus d'un tel contenu potentiellement passible d'une exploitation référentielle, la *Nomination* et l'*Installation* sont connues principalement par des publications textuelles préliminaires succinctes du milieu du siècle passé (W. Helck, « Die Berufung des Vezirs Users », dans : O. Firchow (éd.), *FS Grapow*, Berlin, 1955, p. 107-117 ; R. Faulkner, « The Installation of the Vizier », *JEA* 41, 1955, 18-29 ; avec des compléments pour les textes dans la tombe d'Ouser par E. Dziobek, *Die Denkmäler des Vezirs User-Amun*, Heidelberg, 1998). L'état de la recherche est ainsi illustratif d'une certaine tendance à constituer les textes avant tout en sources historiques.

Plutôt que comme sources, on a cherché dans le séminaire à lire ces textes comme des compositions textuelles, dont la localité et la matérialité sont également significatives. En l'état actuel de la documentation, les textes ne sont attestés que dans le périmètre restreint d'un secteur spécifique de la nécropole thébaine : il s'agit d'un ensemble textuel fortement localisé. Le contexte architectural est celui des salles transversales des tombes en T des vizirs thoutmosides : les textes participent ainsi de pratiques d'ostentation et d'auto-présentation du dignitaire. Les textes sont inscrits en hiéroglyphes polychromes sur des parois où ils résonnent étroitement avec des scènes figurées : la matérialité des textes inscrits n'est donc pas l'effet d'une monumentalisation secondaire, mais au contraire inhérente aux significations que ceux-ci expriment, significations qui s'entendent au niveau des compositions texte-image. Dans

l'espace de leur inscription, ces compositions texte-image résonnent entre elles : ainsi que cela est particulièrement sensible dans la tombe d'Ouser (TT 131), elles forment cycle. On ne peut manquer sur ce point de faire le lien avec la *Cycle royal hatshepsoutien* inscrit sur les terrasses du temple de Deir el-Bahari, voisin dans l'espace et contemporain dans le temps. L'innovation architecturale – les terrasses chez la reine, la salle transversale des tombes en T chez les particuliers, l'une et l'autre dérivant des tombes-*saff* – est ainsi étroitement liée à l'innovation au niveau du régime textuel (cycle de compositions texte-image), pour des pratiques analogues d'ostentation et d'auto-présentation. Une telle relation est manifeste également dans divers autres éléments architecturaux et textuels en commun entre les monuments funéraires d'Ouser et d'Hatshepsout (p. ex. façades à redans, *Amdouat*).

Au niveau de l'étude textuelle, la traduction de divers passages a pu être précisée relativement aux études souvent préliminaires et anciennes dont les textes avaient antérieurement fait l'objet. Au-delà, on a cherché à appréhender les textes dans la richesse de leur composition. Allant à l'encontre d'une détermination utilitaire des textes, la langue en est souvent fortement imagée : ainsi, dans la description du grand âge d'Aametjou, « ... un peu de courbure s'est posée sur son dos » (*Nomination* 10-11) ; dans celle du relais père-fils (Aametjou-Ouser) dans la fonction vizirale, « C'est le fils qui protège derrière son père ; c'est la chair qui prend soin pour les os. Fleurs et bourgeons sont pointus quand ils sont découverts, de sorte que tu prends l'épi quand il sort sur [...] » (*Nomination* 27-28) ; dans la description de la fonction vizirale, « Vois, pour ce qui concerne le vizir(at), vois, ce n'est pas une chose douce, vois, c'est un chose amère comme la bile ; vois, c'est du métal qui fait rempart pour l'or de la maison de son maître » (*Installation* 2-3). La facture des textes est également complexe, au niveaux de la recherche lexicale, des échos intratextuels, ainsi que, pour partie, de la disposition physique des textes en colonnes sur la paroi. Ainsi *izwt ip=s wnw* « Le grand âge clame son heure » (*Nomination* 8, avec un jeu de mots sur *izt* « la fonction (*scil.* vizirale) ») et *mdw izwt* « le bâton du grand âge » (*Nomination* 12, avec une allusion évidente à l'*Enseignement de Ptahhotep*) résonnent-ils l'un avec l'autre, formant cadre pour le premier discours des courtisans, tout en étant disposés sur la paroi de sorte à faire cadre au-dessus de la représentation figurée du vizir vieillissant introduit devant le roi.

La complexité des textes est également manifeste dans leur enchâssement intertextuel dans la culture écrite d'expression moyen-égyptienne. À un niveau générique, la *Nomination* se présente sous la forme d'une *Königsnovelle*, adaptée au contexte de la tombe d'un particulier. Celle-ci est l'occasion d'un éloge des qualités du vizir à nommer, mis dans la bouche du roi (p. ex. *Nomination* 12-17) puis des courtisans (p. ex. *Nomination* 26-27), à chaque fois en des termes qui évoquent ceux de l'autobiographie contemporaine. À la différence de l'autobiographie proprement dite, où l'eulogie est à la 1^{re} personne (le dignitaire parle) ou à la 3^e personne (épithètes du dignitaire), celle-ci est ici partie intégrante d'un discours dit au sein d'un genre par ailleurs royal : l'effet de distinction n'en est que renforcé. Compte bien tenu de certaines différences, le dispositif peut être comparé avec une série d'autres inscriptions à travers les époques où le dignitaire fait l'objet d'une adresse laudative par le roi sur son propre monument funéraire (ainsi les lettres d'apparat royales monumentalisées à

l'Ancien Empire, ou les inscriptions d'Ousersatet et de Penniout au Nouvel Empire). L'intertexte littéraire est également dense. Dans la *Nomination*, l'appel à chercher une personne éminente pour remplir la fonction du vizir (12-17) est formulé en des termes qui rappellent ceux de *Néfertî* (prologue) et du pWestcar (recherche de Djedi). La référence à l'*Enseignement de Ptahhotep* est constante (description de la vieillesse, 8-12 ; référence répétée au « bâton du grand âge »). Le prototype de la *sbzyt* est ici mobilisé comme modèle de la succession père-fils, qui se trouve par là-même inscrite dans l'ordre de la *maât*. L'*Installation*, pour sa part, est la composition moyen-égyptienne qui contient le plus de références marquées comme telles : à un « recueil (?) de Memphis » (*t3w n inb*, 9), à « ce qui était dit du vizir Khéti » (*ddt r t3tî hty*, 9-10), à l'« Enseignement » (par excellence, celui de Ptahhotep : *iw n3 m sbzyt*, « ceci est dans l'Enseignement », 11-12, introduisant une citation de *Ptahhotep* 418 L2), à « ce que l'on dit » (*mk tw dd tw*, 14, introduisant une citation de *Ptahhotep* 268 L2). Le fait est remarquable, au vu de l'extrême rareté par ailleurs de marques explicites de citation dans la culture écrite moyen-égyptienne. La référentialisation du discours comporte une fonction d'autorité évidente, qui est elle-même rendue explicite à la suite de l'allusion à *Ptahhotep* 418 L2 : « Aussi agiras-tu en conformité » (*k3=k ir=k m mitt*, 12, où la particule *k3* exprime une suite nécessaire hors de toute subjectivité).

La *Nomination* développe un dispositif complexe pour justifier la succession père-fils dans la fonction vizirale comme occasion de la *Maât*. La succession est reconduite aux modèles anciens qui servent de précédents (ainsi, dans les termes des courtisans : « Combien est semblable [cette] occasion [à des occasions] excellentes (...) » *sn.wy sp [pn r spw] mnḥw* (...), 17). La succession vizirale Aamētjou-Ouser est également mise en relation avec la succession royale (Thoutmosis I^{er} - Toutmosis III), elle-même adossée à la succession Osiris-Horus sur le plan divin (22-25). La proclamation publique de la nomination est formulée avec une expression *s'r smî*, littéralement « faire monter l'annonce », qui implique que la nomination est référencée sur la *Maât*, implication que l'intertexte ptahhotepien ne fait que renforcer. Le cadre générique de la *Könisgnovelle* implique enfin que la nomination est un décret d'autorité royal (*wḏ*), instance de la parole royale dans sa dimension performative. Les textes célèbrent la fonction vizirale. Plus encore, ils célèbrent, ce faisant, les détenteurs de cette fonction, en particulier la « dynastie vizirale » Aamētjou-Ouser-Rekḥmiré. Objet dans la cadre de la *Könisgnovelle* de propos eulogiques (par le roi, par les courtisans), le vizir est plus généralement distingué par sa proximité directe avec le roi. Ainsi que le notait déjà van den Boorn, les termes du début des *Devoirs* (R 1-2) comportent diverses assonances royales. Sur un autre plan, ces termes associent le texte avec la représentation adjacente du vizir trônant dans son bureau. Cette configuration image-texte résonne avec celle sur la paroi opposée dans la tombe d'Ouser, où le texte de l'*Installation* est indissociable de la représentation du roi dans le kiosque. La forme textuelle-visuelle du cycle est probablement elle-même d'inspiration royale (ci-dessus). Par divers éléments, le vizir est ainsi représenté sous un profil quasi-royal, dans un jeu qui pousse les limites du décorum à l'extrême. L'étude des textes du *Cycle viziral* sera poursuivie l'année prochaine (2015-2016).

II. Linguistique égyptienne : l'inaccompli

La deuxième partie du séminaire a été consacrée à l'étude fine de l'inaccompli en moyen égyptien, puis en ancien égyptien. Le moyen égyptien présente à l'inaccompli une opposition entre deux constructions, *sujet-sdm=f* et *sujet hr sdm*, la première comme expression de l'inaccompli non marqué, la seconde comme expression de l'inaccompli « extensif » ou progressif (P. Vernus, *Future at Issue*, New Haven, 1990, p. 143-193). Du fait de l'existence d'une expression dédiée du progressif (*sujet hr sdm*), *sujet-sdm=f* s'emploie communément avec des procès habituels ou généraux. L'opposition n'en est pas moins privative, avec *sujet-sdm=f* comme terme non marqué. On a donc étudié en particulier les emplois moins bien décrits de *sujet-sdm=f*, dans des environnements qui ne sont passibles d'une interprétation habituelle ou générale. Ainsi : avec des procès singuliers en relation avec le moment d'énonciation (p. ex. *Kamosé* St. II 32-33, à comparer avec *Naufragé* 2-6 qui présente le progressif *sujet hr sdm*) et dans des contextes qui impliquent une temporalité rituelle (p. ex., sur support lapidaire, les formulations finales de la Stèle pour Tétichéri, CG 34002).

L'attention a porté plus particulièrement sur l'emploi du progressif *sujet hr sdm* dans les lamentations littéraires (notamment *Ipouer*, *Néferti*, *Khakheperréseneb*). La construction y est commune avec des procès dont les participants et la nature générales suggèrent à première vue une interprétation du procès comme aspect habituel ou général. La contradiction est levée par la prise en compte de l'articulation temporelle spécifique des lamentations. Cette temporalité, qui fait partie intégrante de la définition du genre littéraire, fait porter la perspective sur un *nunc* (temps du désordre présent, anémique : *isft*), lequel vaut par contraste avec un *tunc* qu'il implique (situation normative ancienne : *m3't*). L'articulation temporelle (également désignée comme *Einst-Jetzt*) implique donc une borne gauche au procès, justifiant l'emploi du progressif *sujet hr sdm*. L'interprétation proposée trouve confirmation dans l'analyse des autres constructions avec lesquelles *sujet hr sdm* corrèle typiquement dans le cadre de l'articulation *Einst-Jetzt*, en particulier : 1) la construction résultative *sujet-pseudoparticipe* (plutôt que *nfr sw*, qui exprimerait une qualité inhérente, hors temporalité linguistique) et 2) la prédication de situation *A m B* (plutôt que *B pw A*, qui exprimerait une relation d'inclusion dans une classe, également hors temporalité linguistique).

La distribution de ces mêmes constructions *sujet hr sdm* et *sujet-sdm=f* a été analysée ensuite dans deux textes littéraires où elle prend un tour particulièrement complexe. Dans l'*Enseignement de Khéti*, *sujet-sdm=f* est courant avant tout dans le cœur des strophes, exprimant des maximes générales (14.4. 25.2). *Sujet hr sdm*, en revanche, s'emploie à l'initiale des strophes, exprimant des caractérisations (6.1, 7.1, 12.1, 3.1, 16.1, 19.1). Ces caractérisations constituent une forme de présentification littéraire : le père « montre » (*rdi* : 10.1, 21.1, 23.1) à son fils ce qu'il a « vu » (*m33* : 2.1, 3.2, 4.1, 4.2). L'absence de l'auxiliaire d'énonciation *iw* à l'initiale de la strophe va dans le même sens, puisqu'il confère une force thétique à l'image ainsi présentifiée au fils. Dans ce cadre, *sujet hr sdm* correspond bien à un progressif, ainsi que cela est également le cas dans certains types de légendes accompagnant les scènes figurées dans les tombes. Une instance singulière de *sujet-sdm=f* à l'initiale de la strophe s'explique en relation à la sémantique du procès, dont l'extension temporelle interdit

la présentification (8.1). De manière surprenante, l'analyse montre également que la tradition textuelle de l'*Enseignement Khéti* est généralement très bonne pour ce qui concerne les constructions de l'inaccompli, en dépit d'une orthographe très largement récente et volontiers fautive du texte. Dans certains passages du *Paysan éloquent* (B1 128-134, B1 179-181, B1 257-262), la situation est plus complexe encore, avec une oscillation entre la formulation de valeurs culturelles que l'interlocuteur ne saurait récuser, et la mise en relation problématique de ces mêmes valeurs avec la situation présente. Le jeu de l'aspect verbal fait ainsi partie des stratégies rhétoriques par lesquelles le Paysan prend son interlocuteur à parti, pour ne pas dire au piège.

Le séminaire a ensuite porté sur l'expression de l'inaccompli à l'époque plus ancienne, l'Ancien Empire. Dans la présentation reçue, deux constructions s'opposeraient, $s\dot{d}m=f$ pour l'expression de l'inaccompli non marqué et $sujet-s\dot{d}m=f$ pour l'expression du progressif. Le système oppositif serait donc le même qu'en moyen égyptien, avec seulement des catégories formelles différentes : état ancien, $s\dot{d}m=f$ (inaccompli non marqué) vs $sujet-s\dot{d}m=f$; état plus récent, $sujet-s\dot{d}m=f$ vs $sujet hr s\dot{d}m$. Contre cette analyse, on a montré d'abord que $sujet-s\dot{d}m=f$ n'est pas un progressif dédié à l'Ancien Empire, mais bien un inaccompli non marqué, comme il le sera par la suite. On restitue ainsi, sur une base à la fois interne et typologique, un état ancien où l'inaccompli ne comporte qu'un seul terme, $(sujet)-s\dot{d}m=f$. On a décrit ensuite le développement de la catégorie du progressif exprimée par $sujet hr s\dot{d}m$, en insistant à la fois sur la diffusion progressive de celle-ci à travers les registres écrits et sur sa diffusion différentielle selon les types de procès. Ainsi les autobiographies présentent-elles toujours $sujet-s\dot{d}m=f$ pour exprimer le mellique et le progressif avec les verbes de déplacement téliques à la fin de la VI^e dynastie (p. ex. Pépinakht). D'une manière peut-être plus inattendue, un constat analogue vaut pour les *Reden und Rufe* : ceux-ci prétendent, certes, évoquer le *sermo quotidianus*, mais il n'en constituent pas moins une pratique de l'inscription lapidaire et participent ainsi avant tout des registres élevés de leur temps.

Dans l'état ancien ainsi restitué, l'inaccompli ne comporte qu'un seul terme au niveau aspectuel, $(sujet)-s\dot{d}m=f$. Puisque l'une et l'autres expriment l'inaccompli non marqué, il convient dès lors de rendre compte autrement du contraste entre les deux constructions $s\dot{d}m=f$ et $sujet-s\dot{d}m=f$. La forme des constructions suggère évidemment que $sujet-s\dot{d}m=f$ se serait développée à partir d'une construction *thème_marqué*, $s\dot{d}m=f$. Le processus d'affaiblissement de celle-ci est bien engagé déjà dans l'état le plus ancien de la documentation. Ainsi dans l'*Hymne Cannibale* (TP 273-274), $sujet-s\dot{d}m=f$ s'emploie-t-elle avec des sujets anaphoriques, alors que $s\dot{d}m=f$ s'emploie avec des sujets non thématiques. Dans les autobiographies de l'Ancien Empire, $sujet-s\dot{d}m=f$ est généralisée à tous les types de sujets comme construction régulière de l'inaccompli non marqué. Fortement récessive, la construction $s\dot{d}m=f$ ne se rencontre plus que dans des environnements thétiques. Elle disparaît ensuite complètement.

III. Culture écrite thoutmoside

La troisième partie du séminaire a été consacrée à l'illustration de certains éléments de la culture écrite thoutmoside, en complément à la première partie portant sur

les textes viziriaux. Les travaux ont porté dans un premier temps sur la Stèle érigée par Ahmosé pour sa grand-mère Tétichéri à Abydos-Sud (CG 34002), inscription qui n'avait jamais été étudiée pour elle-même. L'inscription a d'abord été l'occasion de faire le point sur le type textuel dit de la *Königsnovelle*, dont les témoins se multiplient au début du Nouvel Empire. Les définitions du genre varient autant que l'inventaire des textes que l'on rattache à celui-ci, au point que l'existence même d'un type textuel spécifique a pu être remise en question par certains. Plutôt qu'une définition en termes de conditions nécessaires et suffisantes, dont les travaux précédents ont montré qu'elle était vouée à l'échec, une définition prototypique basée sur la corrélation récurrente d'un certain nombre de traits a été élaborée sur la base d'un vaste ensemble de témoins du genre. Parmi ces traits, on retiendra : l'auto-désignation du texte comme occasion singulière (expressions typiques de l'incipit : *hpr (swt)* ... « Occurrence (alors) ... », *h't* ... « Apparition (du roi) ... », avec un infinitif en fonction d'énoncé-titre, avec ou sans indication d'une date) ; l'expression d'une intention royale devant la cour réunie (expressions typiques : *zbi* « désirer (sujet : Sa / Ma Majesté) », *ib=i r V(erbe)* « Je suis porté à V, je veux V ») ; et la mise en œuvre, immédiate et couronnée de succès, de la décision royale. À un niveau fonctionnel, la *Königsnovelle* peut ainsi être définie comme l'inscription lapidaire de la mise en scène typiquement dialoguée d'une occasion singulière de la parole royale performative. Cette dernière, point central de la définition, peut faire l'objet d'un commentaire métapragmatique explicite (p. ex. Inscription abydénienne de Néferhotep, 6 ; Stèle de Rahotep, UC 14327, 3-4 ; Rouleau de cuir de Berlin 2.1-2 ; Qenamou, TT 93, col. 16). La définition, qui est de nature intensive et gradiente plutôt qu'extensive et catégorielle, s'accommode de la variation considérable observée à travers les incarnations diverses du genre, ainsi que de la capacité de celui-ci à être transposé au-delà de son domaine propre, le discours monumental royal (transpositions au domaine des particuliers ; transposition dans la sphère littéraire, avec un effet volontiers parodique).

La Stèle pour Tétichéri, pour sa part, fait une variation du prototype en présentant l'interaction du roi avec son épouse (Ahmès-Nefertari) plutôt qu'avec sa cour. La volonté royale est mise en évidence au sein de la composition par une construction thétiqne (7-8 *ink pw shz.n=i* ... « C'est que je me suis souvenu ... »), en réponse à une triple question rhétorique de la reine. La performativité de la parole royale est réalisée au niveau du jeu aspectuel des constructions verbales. La trame principale du texte est formulée à l'inaccompli non marqué, exprimant une temporalité lapidaire déliée de tout ancrage spécifique. Au sein de cette trame, des formes de l'accompli avec effet performatif expriment la volonté du roi (9-10 *dd.n=i nn hr=t iw zb.n hm=i* ... « (Par la présente), je te dis cela : Ma Majesté a formulé le désir ... »). Celles-ci sont suivies d'une construction résultative qui exprime la réalisation immédiate de cette même volonté (13 *ist dd.n hm=f mft tn iw nn hws* ... « Sa Majesté avait tenu ce propos, et c'est construit ... », avec *hws* une forme résultative, pour une lecture non dynamique).

La Stèle pour Tétichéri a également été l'occasion d'illustrer certains éléments de la dynamique de l'innovation au début du Nouvel Empire, qui procède de la rencontre entre éléments du passé immédiat (traditions thébaines récentes) et éléments puisés dans le passé plus profond (le Moyen Empire). Parmi les premiers, le rôle des reines et l'adaptation d'éléments du discours autobiographique en contexte royal peuvent être

mentionnés. Parmi les seconds, on note la restauration de la forme ancienne du signe de la lune, plus généralement l'épigraphie classicisante de la stèle, ainsi qu'un clin d'œil à *Sinouhé* (6, *hr sy-išst* ... « Pourquoi ... ? »). Ce dernier est textuellement exposé, introduisant la première d'une séquence de trois questions rhétoriques de la reine. Les questions présentent un cas notable de dissimilation linguistique, avec successivement trois expressions différentes de l'interrogatif « quoi » (6-7, *sy-išst*, *ih*, *ptr*). La référence à l'œuvre littéraire est clairement établie par la nature artificielle de l'expression *sy-išst*, qui comporte deux termes interrogatifs (littéralement : « au sujet de *quel* *quoi* ? ») et ne figure pas dans le répertoire régulier de la langue. L'expression procède au contraire directement de la tradition R de *Sinouhé* (58-59), où elle s'origine comme relecture singulière du texte plus ancien tel que préservé dans B. Dans la culture écrite thoutmoside, le même « sinouhéisme » connut une certaine fortune par ailleurs (chez Hatshepsout : *Urk.* IV 324.6-9 dans un contexte d'allusion marquée, et *Chapelle Rouge*, p. 98: I.2-5, dans un contexte plus neutre ; également *Sporting King* A2.2).

On a ensuite étudié le texte de l'*Installation de Qenamou*. À l'instar du vizir Amenemopé (TT 29), Qenamou fait partie des « hommes nouveaux » qui constituent le premier cercle des dignitaires d'Aménophis II. Sise à peu de distance au-dessus de celle d'Amenemopé, la tombe de Qenamou (TT 93) s'insère dans le paysage monumental de la nécropole de Qournah façonné notamment par les tombes des deux générations précédentes, celles des vizirs Ouser et Rekhmiré. Le texte relatant l'installation de Qenamou comme grand intendant de Perounefer n'a fait l'objet d'aucune étude depuis sa publication primaire (N. de Garis Davies, *The Tomb of Ken-Amun at Thebes*, New York, 1930, pl. VIII), sans doute en raison de son état de délabrement avancé. L'étude détaillée des lambeaux préservés permet toutefois d'entrapercevoir des éléments de ce qui fut un témoin majeur de la culture écrite qui se développait alors dans l'espace fortement localisé de la nécropole de Qournah.

L'inscription vaut d'abord par sa monumentalité : 36 colonnes en hiéroglyphes peints polychromes de grand calibre sur plusieurs mètres de hauteurs. La paroi sur laquelle le texte est inscrit est encadrée par une double figuration royale : à gauche, celle du roi dans le kiosque (avec laquelle les textes d'installation sont classiquement associés à la dix-huitième dynastie) ; à droite, celle de la mère de Qenamou, nourrice du futur roi qu'elle porte sur ses genoux. Les légendes de la scène associée à cette seconde figuration font mention des « plaisirs de Perounefer », créant ainsi un autre lien avec le texte de l'*Installation*. Le texte lui-même combine des termes de l'autobiographie, du discours sapientiel et surtout de la *Königsnovelle*, qui en fournit le cadre générique, ici particulièrement développé. Avec la *Nomination du vizir*, l'*Installation* de Qenamou partage ainsi l'adaptation d'un genre principalement royal dans le contexte de la tombe du particulier. (Le troisième cas d'une telle adaptation est celui de Senneferi, contemporain d'Ouser et dont la tombe, TT 99, est également sise à Qournah, à quelques dizaines de mètres seulement de celles d'Ouser et de Qenamou.) Le lien avec le *Cycle viziral* est ultérieurement marqué par une citation de l'*Installation du Vizir* (2-3) au sein de l'*Installation de Qenamou* (23 : « Vois c'est quelque chose d'amer ; c'est quelque chose comme la bile »). Ces relations illustrent le phénomène plus général d'une dynamique intertextuelle locale dans l'espace de la nécropole thoutmoside de Qournah.

La composition du texte est complexe, avec principalement une succession de discours, du roi puis des courtisans, par deux fois. Les diverses parties sont reliées entre elles par des échos intratextuels multiples, insistant notamment sur la dimension solaire du roi et la performativité de la parole royale. La charnière de la composition se situe à la colonne 17, qui articule les deux échanges dialogués successifs entre eux et introduit la figure de Qenamou. La formulation, qui insiste également sur la performativité de la parole royale, pourrait inclure un clin d'œil au *Paysan éloquent* (« On le trouva en train d'entrer par le portail conformément à ce qui sort de la bouche du roi : (...) »). La charnière est mise en évidence par la disposition du texte sur la paroi, qui fait coïncider le début de la proposition avec celui de la colonne 17. Les formulations sont plus généralement recherchées, ainsi avec un jeu sur les termes de l'intention royale dans la *Königsnovelle* (*ib* « esprit, cœur », *zbi* « désirer », 5-7) ou diverses périodes ternaires (13-14, 15-16, 35-36). La première de celles-ci (13-14) consiste en une triple question rhétorique, dont chaque terme est introduit par *in-*iw** : « Guide-t-on Horus qui est dans le ciel dans la navigation dans les cieux ? Donne-t-on des prescriptions de connaissance à l'éminent Ptah qui préside aux métiers ? Enseigne-t-on à Thot à parler ? » Des séquences analogues de questions contrefactuelles constituent un procédé rhétorique récurrent dans divers textes littéraires moyen-égyptiens (*Paysan* B1 179-181 ; *Amenemhat* 9a-d ; *Un homme à son fils* 3.1-3 ; *Ipouet* 5.8). Dans l'*Installation de Qenamou*, ils représentent un témoignage de l'éloquence de cour. La période ternaire est ultérieurement soulignée par la mise en colonnes du texte sur la paroi, où chaque question occupe le début d'une (demi-)colonne (13, 14a, 14b). Au vu de ces divers éléments, qui en laissent entrapercevoir la richesse, on regrettera d'autant plus le naufrage des deux tiers de la substance textuelle de l'inscription.